

BIOBLEUD rappelle Pâte à pizza sans gluten



- Noms des modèles ou références concernés : Pâte à pizza sans gluten
- Marque : BIOBLEUD
- GTIN 3531150900362 Lot L2118 Date limite de consommation 27/05/2025
- GTIN 3531151111354 Lot L2118 Date limite de consommation 27/05/2025
- GTIN 3531151111354 Lot L2118 Date limite de consommation 29/05/2025
- GTIN 3531151111354 Lot L2125 Date limite de consommation 03/06/2025
- GTIN 3531150900362 Lot L2125 Date limite de consommation 03/06/2025
- Conditionnements : pâte prête à dérouler 260 g
- Date début/fin de commercialisation : du 02/05/2025 au 03/06/2025
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Biocoop / La fourche / Satoriz / Comptoirs de la Bio / Chlorophylle / Biofrais / NatureO / Biomonde / Labelvie / La Coop Bio

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Détection de listéria monocytogenes
- Risques encourus par le consommateur : Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : jeudi 19 juin 2025

CONTACT

- Numéro de contact : 0298844436

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre